

**GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE**  
**ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE**

---

**SECOND CERTIFICATION**

RELATING TO RECTIFICATIONS AND MODIFICATIONS  
OF SCHEDULES TO  
THE GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

---

**DEUXIÈME DÉCLARATION**

CONCERNANT LA RECTIFICATION ET LA MODIFICATION  
DES LISTES ANNEXÉES  
A L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

---

29 April 1964

Geneva

## TABLE OF CONTENTS — TABLE DES MATIÈRES

	Page
Text of Certification . . . . .	3
Texte de la Déclaration . . . . .	5
<b>Geneva Schedules — Listes de Genève</b>	
XI — France — Section I — Madagascar et Dépendances . . . . .	8
XXXIX — Federation of Malaya . . . . .	9
<b>Annecy Schedules — Listes d'Annecy</b>	
XI — France — Section I — Madagascar et Dépendances . . . . .	11
<b>Torquay Schedules — Listes de Torquay</b>	
XI — France — Section I — Madagascar et Dépendances . . . . .	13
XXXII — Austria . . . . .	14
<b>Protocol for the Accession of Portugal Protocole d'Accession du Portugal</b>	
XLIV — Portugal . . . . .	16
<b>Consolidated Schedules — Listes Codifiées</b>	
XVIII — South Africa . . . . .	17
XXIV — Finland . . . . .	82
<b>Schedules Established under Article XXVI : 5 (c) Listes établies au titre de l'article XXVI : 5 (c)</b>	
XLVI — Haute-Volta . . . . .	263
XLVIII — Dahomey . . . . .	277
XLIX — Sénégal . . . . .	291
L — Mauritanie . . . . .	305
LI — République Malgache . . . . .	319

THE CONTRACTING PARTIES TO THE  
GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

---

LES PARTIES CONTRACTANTES A L'ACCORD GENERAL  
SUR LES TARIFFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

---

SECOND CERTIFICATION  
OF THE CONTRACTING PARTIES RELATING TO  
RECTIFICATIONS AND MODIFICATIONS OF SCHEDULES TO  
THE GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

---

DEUXIEME DECLARATION  
DES PARTIES CONTRACTANTES CONCERNANT  
LA RECTIFICATION ET LA MODIFICATION DES LISTES ANNEXEES A  
L'ACCORD GENERAL SUR LES TARIFFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

29 April 1964  
Geneva



SECOND CERTIFICATION  
OF THE CONTRACTING PARTIES,  
OF 29 APRIL 1964, RELATING TO  
RECTIFICATIONS AND MODIFICATIONS OF SCHEDULES  
TO THE GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

Considering that there have been long delays in the ratification of protocols of rectifications and modifications under the procedures of Article XXX and that the new paragraph 3 which would be added to Article XXX by Section D of the Protocol Amending Part I and Articles XXIX and XXX of the General Agreement, dated 10 March 1955 (hereinafter referred to as "paragraph 3 of Article XXX") has not yet entered into force; and

Considering that at their fifteenth session the CONTRACTING PARTIES approved a proposal for the discontinuance of the practice of drawing up protocols of rectifications and modifications, and, pending the entry into force of the amended Article XXX, for the incorporation of rectifications and modifications, which had previously been included in such protocols and which come within the terms of paragraph 3 of Article XXX, in documents which would constitute a certification pursuant to that paragraph upon its entry into force:

The CONTRACTING PARTIES:

1. Certify that the amendments to the Schedules to the General Agreement and to the Schedules to the Declaration on the Provisional Accession of the Swiss Confederation, which are annexed to this Certification, record rectifications of a purely formal character or modifications resulting from action taken under paragraph 6 of Article II (Article III after the amendment contained in Section C of the above Protocol of 10 March 1955 has become operative), Article XVIII, Article XXIV, Article XXVII, or Article XXVIII; and that the procedures set forth in the proviso to paragraph 3 of Article XXX have been complied with in respect of such amendments.

2. Agree that in each case in which Article II of the General Agreement refers to the date of that Agreement, the applicable date in respect of any concession contained in Schedule XVIII - South Africa and Schedule XXIV - Finland, shall be the date of the instrument by which the concession was first incorporated in the Schedules to the General Agreement or in the Schedules to the Declaration on the Provisional Accession of the Swiss Confederation.

3. Certify that the concessions contained in Schedule XXIV - Finland marked with an asterisk (\*) are concessions initially negotiated with the Swiss Confederation and that they are part of the Schedule of Finland annexed to the Declaration on the Provisional Accession of the Swiss Confederation to the General Agreement on Tariffs and Trade of 22 November 1958 and further certify that the concessions contained in Schedule XXIV - Finland marked with two asterisks (\*\*) are concessions initially negotiated both with a contracting party and with the Swiss Confederation and that they, in addition to being part of Schedule XXIV - Finland annexed to the General Agreement, are also part of the Schedule of Finland annexed to the aforesaid Declaration.

4. Decide that on the date of the entry into force of paragraph 3 of Article XXX this decision shall constitute a certification by the CONTRACTING PARTIES on that date pursuant to paragraph 3 of Article XXX.

5. The Executive Secretary to the CONTRACTING PARTIES shall promptly furnish a certified copy of this decision to each contracting party to the General Agreement, and to each government which has provisionally acceded to that Agreement or has signed a declaration on relations between it and contracting parties to the General Agreement. He shall also notify them promptly of the date upon which this decision becomes a certification pursuant to paragraph 3 of Article XXX.

DEUXIEME DECLARATION  
DES PARTIES CONTRACTANTES  
EN DATE DU 29 AVRIL 1964 CONCERNANT  
LA RECTIFICATION ET LA MODIFICATION DES LISTES ANNEXEES  
A L'ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

Considérant que la ratification des protocoles de rectification et de modification selon la procédure prévue à l'article XXX entraîne de longs délais et que le nouveau paragraphe 3 qui sera ajouté à l'article XXX par la section D du Protocole portant amendement de la partie I et des articles XXIX et XXX de l'Accord général, en date du 10 mars 1955 (ci-après dénommé "le paragraphe 3 de l'article XXX"), n'est pas encore entré en vigueur, et

Considérant qu'à leur quinzième session, les PARTIES CONTRACTANTES ont approuvé une proposition tendant à renoncer à la pratique qui consiste à établir des protocoles de rectification et de modification et, en attendant l'entrée en vigueur de l'article XXX modifié, à incorporer dans des documents qui constitueraient la déclaration prévue au paragraphe 3 de l'article XXX, lors de l'entrée en vigueur de cette disposition, les rectifications et modifications qui faisaient l'objet jusque-là desdits protocoles et qui relèvent de ce paragraphe,

Les PARTIES CONTRACTANTES:

1. Certifient que les amendements aux Listes annexées à l'Accord général et aux Listes annexées à la Déclaration concernant l'accession provisoire de la Confédération suisse qui sont joints à la présente Déclaration comportent des rectifications de pure forme ou des modifications résultant de mesures prises en vertu du paragraphe 6 de l'article II (qui deviendra l'article III après l'entrée en vigueur de l'amendement contenu dans la section C du Protocole du 10 mars 1955 ci-dessus mentionné), de l'article XVIII, de l'article XXIV, de l'article XXVII ou de l'article XXVIII; et qu'il a été satisfait aux procédures prévues au paragraphe 3 de l'article XXX en ce qui concerne lesdits amendements.

2. Conviennent que, dans chaque cas où l'article II de l'Accord général mentionne la date dudit Accord, la date applicable en ce qui concerne toute concession reprise dans les Listes XVIII - Afrique du Sud et XXIV - Finlande, sera celle de l'instrument par lequel la concession a été pour la première fois incluse dans les Listes annexées à l'Accord général ou dans les Listes annexées à la Déclaration concernant l'accession provisoire de la Confédération suisse.

3. Certifient que les concessions reprises dans la Liste XXIV - Finlande qui sont marquées d'un astérisque (\*) sont des concessions qui ont été négociées primitivement avec la Confédération suisse et qu'elles font partie de la Liste de la Finlande annexée à la Déclaration concernant l'accession provisoire de la Confédération suisse à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce du 22 novembre 1958 et certifient en outre que les concessions reprises dans la Liste XXIV - Finlande qui sont marquées de deux astérisques (\*\*) sont des concessions négociées primitivement à la fois avec une partie contractante et avec la Confédération suisse et qu'elles font partie non seulement de la Liste XXIV - Finlande annexée à l'Accord général, mais également de la Liste de la Finlande annexée à la Déclaration susmentionnée.

4. Décident qu'à la date d'entrée en vigueur du paragraphe 3 de l'article XXX, la présente Décision constituera une déclaration des PARTIES CONTRACTANTES adoptée à cette date conformément au paragraphe 3 de l'article XXX.

5. Le Secrétaire exécutif des PARTIES CONTRACTANTES transmettra dans le plus bref délai possible une copie certifiée conforme de la présente Décision à chacune des parties contractantes à l'Accord général, ainsi qu'à chacun des gouvernements qui ont accédé audit Accord à titre provisoire ou qui ont signé une déclaration concernant leurs relations avec les parties contractantes à l'Accord général. Il leur fera également connaître dans le plus bref délai possible la date à laquelle la présente Décision deviendra une déclaration adoptée conformément au paragraphe 3 de l'article XXX.

SCHEDULES OF COUNTRIES  
WHICH HAVE BECOME CONTRACTING PARTIES  
IN ACCORDANCE WITH ARTICLE XXVI:5(c)

---

SCHEDULE XLVI	-	UPPER VOLTA
SCHEDULE XLVIII	-	DAHOMY
SCHEDULE XLIX	-	SENEGAL
SCHEDULE L	-	MAURITANIA
SCHEDULE LI	-	MADAGASCAR

LISTES DES PAYS  
QUI SONT DEVENUS PARTIES CONTRACTANTES  
CONFORMEMENT A L'ARTICLE XXVI:5 c)

---

LISTE XLVI	-	HAUTE-VOLTA
LISTE XLVIII	-	DAHOMY
LISTE XLIX	-	SENEGAL
LISTE L	-	MAURITANIE
LISTE LI	-	REPUBLIQUE MALGACHE

## LISTES DE GENEVE (1947)

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PREMIERE PARTIETarif de la nation la plus favorisée

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
30	Laits concentrés, y compris les babeurre, le lacto-sérum et la crème concentrés: - sans sucre ..... - additionnés de sucre .....	exempts 5%
31	Beurre frais, fondu ou salé .....	15%
ex 76 A ex 76 B	Pommes, poires et coings frais: - pommes de table ..... - poires de table .....	10% 10%
101 A	Farines de céréales: - de froment, d'épeautre et de méteil, quelque soit le taux d'extraction .....	10%
173	Sucreries (bonbons, pastilles, dragées, caramels, nougats, etc.) sans cacao ni chocolat	10%
ex 183	Farines, féculés et extraits de malt préparés pour l'alimentation des enfants ou pour des usages diététiques ou culinaires, même additionnés de cacao dans une proportion inférieure à 50%: - sans cacao: -- farines lactées, quelle que soit la proportion de sucre .....	.5%
185 A	Produits de la boulangerie: - biscuits de mer .....	15%
ex 187 B	Produits de la pâtisserie et de la biscuiterie: - biscuits secs: -- sans cacao ou contenant moins de 20% de cacao: --- sans sucre ni miel ..... --- sucrés .....	15% 10%

LISTES DE GENEVE

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
ex 194	Confitures, gelées, marmelades, compotes, cuites, purées et pâtes de fruits sucrées ayant 40% et moins d'humidité .....	10%
214	Vins (autres que les vins de liqueur et assimilés et les vins mousseux) provenant exclusivement de la fermentation des raisins frais ou du jus de raisin frais .....	20%
236	Tabacs fabriqués .....	50%
ex 334 A	Produits légers du pétrole et produits assimilés: - essences de pétrole: -- étranger .....	5%
ex 334 C	- pétrole lampant (kérosène): -- étranger .....	5%
ex 336 A à C	Huiles lourdes de pétrole et produits assimilés, lubrifiants à base de produits du pétrole: - étranger .....	5%
596 A et B	Vernis .....	15%
599 A et B	Peintures .....	15%
636	Bougies, chandelles, cierges, rats de cave, veilleuses et articles similaires en toutes matières (suif, huiles végétales concrètes, cire animale, stéarine, paraffine, cires minérales ou artificielles, etc.) .....	15%
ex 969 A	Couvertures de laine ou de poils, en pièces ou confectionnées: - couvertures en laine pure .....	10%
ex 973 A	Tissus de coton pur, et assimilés, unis non mercerisés: - écrus -- tissus de coton pur, unis, écrus, dits "kaffir sheetings" .....	10%

LISTES DE GENEVE

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
ex 983	Couvertures de coton pur en pièces ou confectionnées .....	10%
	Chaussures à semelles en cuir ou en caoutchouc, naturels ou artificiels, à dessus en cuir ou matières assimilées non dénommées ni comprises ailleurs:	
ex 1143 A	- chaussures ne dépassant pas la cheville: -- pour hommes .....	15%
ex 1143 B	- chaussures dépassant la cheville: -- pour hommes .....	15%
ex 1147 A à C	Chaussures à semelles en bois ou en liège: - à dessus entièrement ou partiellement en cuir: -- pour hommes .....	15%
ex 1148 A	Chaussures à semelles en autres matières: - à dessus entièrement ou partiellement en cuir: -- pour hommes .....	15%
ex 1149 A à D	Chaussures spéciales pour la pratique des sports: - à dessus entièrement ou partiellement en cuir et semelles en cuir ou autres matières: -- pour hommes .....	15%
ex 1295 A	Tôles non façonnées (planes ou ondulées, à plat ou enroulées): - tôles de fer étamé, cuivré, plombé ou zingué .....	15%
ex 1296	Tôles façonnées (découpées autrement que de forme carrée ou rectangulaire, perforées, cintrées, etc.): - tôles de fer étamé, cuivré, plombé ou zingué .....	15%

LISTES DE GENEVE

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

DEUXIEME PARTIE

Tarif préférentiel

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
ex 334 A	Produits légers du pétrole et produits assimilés: - essences de pétrole: -- provenant des usines exercées de la France métropolitaine .....	1%
ex 334 C	- pétrole lampant (kérosène): -- provenant des usines exercées de la France métropolitaine .....	1%
ex 336 A à C	Huiles lourdes de pétrole et produits assimilés, lubrifiants à base de produits du pétrole: - provenant des usines exercées de la France métropolitaine .....	1%

LISTES D'ANNECY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE

Tarif de la nation la plus favorisée

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
Ex 767 A	Bois sciés non dénommés: de conifères .....	Exempts
Ex 779	Bois rabotés, rainés ou bouvetés: planches, frises ou lames de parquets rabotés, rainés ou bouvetés, en bois tendre .....	5%
Ex 791	Caisses et emballages légers: caisses en bois sciés, non montées .....	Exempts

DEUXIEME PARTIE

Tarif préférentiel

Néant

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE

Tarif de la nation la plus favorisée

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
ex 136	Saindoux raffinés .....	15%
212	Bières .....	10%
	Tissus de jute, de fibres assimilées (dah, paka, gouana, punga, roselle, etc.) ou de typha, purs ou mélangés:	
993 A	- tissus unis .....	15%
993 B	- tissus façonnés .....	15%
	Sacs d'emballage:	
ex 1092 A	- présentés vides: -- neufs: --- en tissus de jute et matières assimilées ou de typha, purs ou mélangés .....	15%
ex 1092 B	- présentés pleins: -- en tissus de jute et matières assimilées ou de typha, purs ou mélangés .....	15%
ex 1146 A	Chaussures à semelle en cuir ou en caoutchouc, naturels ou artificiels, à dessus en autres matières, non dénommées ni comprises ailleurs: - chaussures ne dépassant pas la cheville -- autres --- à semelle en caoutchouc .....	15%
1435 A à H	Outils agricoles et horticoles .....	18%
	Outils de métiers:	
1436 A	- outils spéciaux d'horlogerie .....	25%
ex 1436 B	- scies à main (à l'exclusion des lames de scies)	15%
1436 C	- enclumes de toutes sortes .....	18%
1436 D	- articles de martellerie, emmanchés ou non .....	18%
1436 E	- tenailles, pinces et similaires .....	18%
1436 F	- clés de serrage .....	15%
1436 G	- limes et râpes, emmanchées ou non .....	18%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Outils de métiers: (suite)	
1436 H	- mèches à bois, tarières et vrilles .....	18%
1436 I	- outils tranchants, non dénommés ni compris ailleurs .....	18%
1436 J	- autres outils non dénommés ni compris ailleurs, emmanchés ou non:	
	-- en fonte, fer ou acier, non inoxydable .....	18%
	-- autres .....	22%
	Outils domestiques (fers à repasser, fers à friser, gaufriers, crochets de poêle, pincettes, ouvre-boîtes, clés, tire-bouchons, décapsuleurs, casse-noix, etc.):	
1437	- entièrement en métal ou avec manches ou poignées en bois commun, en céramique ou en verre:	
	-- en fonte, fer ou acier non inoxydable .....	18%
	-- autres .....	18%
	- autres .....	25%
	Outillage mécanique à main de métiers:	
1438 A	- étaux et serre-joints et leurs pièces détachées .....	15%
1438 B	- forges portatives .....	22%
1438 C	- meules à main ou à pédale .....	25%
1438 D	- vilebrequins, porte-forets, drilles, perceuses à main, tourne-à-gauche, et leurs accessoires et pièces détachées à l'exclusion des porte-outils .....	15%
1438 E	- lampes à souder, à braser, à décaper .....	20%
1438 F	- cerceuses, cloueuses d'étiquettes, agrafeuses, appareils à sceller .....	22%
1438 G	- autres articles (massicots, couteaux à socle, etc.) .....	18%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1439 A	Outillage mécanique a main domestique: - moulins à café, à poivre et similaires, et leurs pièces détachées métalliques .....	25%
1439 B	- hachoirs, râpes, et leurs pièces détachées autres que les couteaux: -- hachoirs .....	18%
	-- autres .....	25%
1439 C	- presses à jus de viande, à fruits, presse-purée, coupe-frites et leurs pièces détachées .....	18%
1439 D	- autres articles, non dénommés ni compris ailleurs (tire-bouchons mécaniques, mousoirs, etc.) .....	25%
ex 1527 A et B	Moteurs à pistons à explosion ou à injection, pour automobiles .....	25%
1528	Moteurs à pistons pour l'aviation, d'une puissance nominale au sol de: - moins de 200 CV .....	30%
	- 200 CV inclus à 2.200 CV exclus .....	10%
	- 2.200 CV et plus .....	5%
ex 1539 D	Pièces détachées de moteurs pour automobiles: - blocs-cylindres, carters, culasses, corps de pompes et de compresseurs .....	25%
ex 1539 E	- pistons .....	25%
ex 1539 F	- chemises de cylindres .....	25%
ex 1539 G	- bielles .....	25%
ex 1539 H	- vilebrequins, axes de pompes, arbres à cames ..	25%
ex 1539 I	- segments de pistons .....	22%
ex 1539 J	- soupapes, clapets et articles similaires en métaux .....	22%
ex 1539 K	- carburateurs et organes similaires: -- carburateurs complets .....	20%
	-- parties et pièces détachées (buses, flotteurs, pointeaux, gicleurs, etc.) .....	20%
ex 1539 L	- pompes à huile; pompes et turbines à eau, pompes d'alimentation; exhausteurs, élévateurs d'essence, économiseurs, épurateurs d'huile, filtres d'huile, et leurs parties ....	25%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Pièces détachées de moteurs pour automobiles: (suite)	
ex 1539 M	- injecteurs, porte-injecteurs, pompes d'injection et leurs parties .....	25%
ex 1539 N	- régulateurs de pression .....	25%
ex 1539 O	- démarreurs non électriques (à main, hydrauliques, à air comprimé, etc.)	
	- autres .....	25%
ex 1539 P	- jeux de joints divers présentés en pochettes ou sous emballage analogue .....	20%
ex 1539 R	- autres pièces non dénommées ni comprises ailleurs .....	régime des pièces de mécanique générale, selon l'es-pèce (Chap.91)
ex 1539 A à R	Pièces détachées de moteurs pour l'aviation .....	10%
	Monte-charges, ascenseurs, descendeurs, skips et leurs parties:	
1555 A	- appareils hydrauliques .....	9%
1555 B	- appareils à fonctionnement électrique, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 10.000 kg .....	15%
	-- 5.000 kg exclus à 10.000 kg inclus .....	16%
	-- 2.000 kg exclus à 5.000 kg inclus .....	18%
	-- 2.000 kg et moins .....	20%
1555 C	- autres appareils .....	9%
	Treuil et cabestans et leurs parties:	
1556 A	- treuil à bras .....	15%
1556 B	- treuil électrique .....	18%
1556 C	- autres .....	9%
1556 D	- parties et pièces détachées .....	18%
1557	Ponts-roulants, ponts-tournants de locomotives, transbordeurs de wagons, enfourneuses, défourneuses, strippeurs, monorails et birails de manutention .....	15%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1558 A et B	Grues .....	15%
1559	Portiques et bardeurs .....	15%
1560	Bennes preneuses, griffes articulées, crochets preneurs et organes similaires, présentés isolément ou avec leurs appareils de levage: - à moteur électrique .....	18%
	- autres .....	15%
1561	Cabines pour le transport des personnes pour ascenseurs et téléphériques, présentées isolément ou avec leurs appareils de levage .....	25%
	Crics et vérins:	
1562 A	- appareils mécaniques .....	15%
1562 B	- appareils hydrauliques .....	15%
1562 C	- autres appareils (pneumatiques, électriques, etc.) .....	18%
1563	Palans et moufles, présentés isolément ou avec leurs appareils de levage .....	15%
1564	Transporteurs mécaniques à action continue, autres que par câbles .....	15%
1565	Transporteurs aériens sur câbles; téléphériques	15%
1566	Dégrilleurs pour installations hydrauliques ....	20%
1567 A et B	Appareils de levage et de manutention non dénommés ni compris ailleurs .....	9%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Matériel d'extraction, d'excavation et de préparation du sol:	
1568 A	- pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses...	16%
1568 B	- hâveuses, railleteuses .....	16%
1568 C	- décapeurs, pionniers, rouleaux pieds de mouton, dameuses, niveleuses, planeuses .....	16%
1568 D	- matériel de forage et de sondage .....	16%
1568 E	- sonnettes de battage .....	16%
1568 F	- rouleaux compresseurs .....	20%
1568 G	- chasse-neige .....	20%
1568 H	- autres machines et appareils .....	16%
1569 A et B	Machines et appareils de concassage, de broyage et de pulvérisation simples, non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées .....	16%
1570 A à C	Appareils de criblage, de triage, de classement, de lavage et de dépoussiérage non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées .....	16%
1571	Mélangeurs et malaxeurs, non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées ....	18%
1572	Machines et appareils centrifuges (séparateurs, épurateurs, etc.) non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées: - appareils complets, d'un poids unitaire de: -- plus de 250 kg .....	15%
	-- 250 kg et moins .....	15%
	- parties et pièces détachées .....	15%
1587	Motoculteurs .....	20%
1588 A à F	Matériel agricole de préparation et de drainage du sol .....	15%
1589	Semoirs et distributeurs d'engrais .....	15%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Matériel agricole de récolte et de fenaison:	
1590 A	- faucheuses et javelleuses .....	15%
1590 B	- moissonneuses-lieuses .....	15%
1590 C	- moissonneuses-batteuses, avec ou sans moteur..	12%
1590 D	- appareils de fenaison et similaires .....	15%
1590 E	- batteuses, avec ou sans moteur .....	15%
1590 F	- autres appareils (appareils à andains, appareils auxiliaires à moissonner, vire-andains, avant-trains porte-gerbes) et pièces détachées des appareils ci-dessus à l'exception des pièces de batteuses .....	15%
1591 A à C	Matériel agricole de battage et de pressage:	
	- batteuses à grains, céréales et petites graines:	
	-- à arachides et à riz d'un poids de 1.500 kg et moins .....	4%
	-- autres .....	20%
	- presses à paille et à fourrage .....	15%
	- accessoires de batteuses présentés isolément (élévateurs et monte-gerbes, engreneurs, expulseurs de balles, ramasseurs de paille, etc.) .....	20%
1592 A à D	Appareils et instruments pour le traitement et la protection des végétaux et appareils et instruments similaires (pulvérisateurs, poudreuses, etc.), leurs parties et pièces détachées .....	15%
1593 A et B	Appareils d'aviciculture et d'apiculture non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées .....	15%
1594 A à C	Appareils de ferme, non dénommés ni compris ailleurs, leurs parties et pièces détachées .....	15%
1595 A et B	Autres appareils pour l'agriculture, non dénommés ni compris ailleurs .....	15%

LISTES DE TORQUAY  
 LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE  
 PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Machines-outils travaillant par enlèvement du métal:	
1641 A	- tours parallèles, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 5.000 kg .....	18%
	-- 5.000 kg et moins .....	22%
1641 B	- tours semi-automatiques à tourelle revolver, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 3.000 kg .....	6%
	-- 3.000 kg et moins .....	22%
1641 C	- tours automatiques, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 3.000 kg .....	6%
	-- 3.000 kg et moins .....	20%
1641 D	- tours verticaux, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 25.000 kg .....	18%
	-- 25.000 kg et moins .....	22%
1641 E	- autres tours .....	18%
1641 F	- machines à fileter et machines à tarauder ...	20%
1641 G	- machines à aléser, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 10.000 kg .....	18%
	-- 10.000 kg et moins .....	14%
1641 H	- machines à raboter, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 10.000 kg .....	18%
	-- 10.000 kg et moins .....	14%
1641 I	- étaux limeurs, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 3.000 kg .....	18%
	-- 3.000 kg et moins .....	22%
1641 J	- machines à mortaiser .....	6%
1641 K	- machines à fraiser:	
	-- non spécialisées (horizontales et verticales), d'un poids unitaire de:	
	---- plus de 5.000 kg .....	18%
	---- 5.000 kg et moins .....	18%
	---- machines à tête orientable, d'un poids unitaire de:	
	----- plus de 5.000 kg .....	14%
	----- 5.000 kg et moins .....	18%
	-- spécialisées (machines à reproduire, à fraiser les matrices, les rainures, etc.)...	18%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Machines-outils travaillant par enlèvement du métal: (suite)	
1641 L	- machines à percer:	
	-- radiales .....	22%
	-- autres .....	20%
1641 M	- machines à rectifier: machines à affûter, à meuler, à polir, à roder, à dresser et à surfacer, travaillant à l'aide de meules, d'abrasifs et de produits de polissage:	
	-- sans système de réglage micrométrique .....	14%
	-- avec système de réglage micrométrique, d'un poids unitaire de:	
	--- plus de 10.000 kg .....	6%
	--- 10.000 kg et moins .....	20%
1641 N	- machines à brocher, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 10.000 kg .....	6%
	-- 10.000 kg et moins .....	22%
1641 O	- machines à pointer .....	6%
1641 P	- machines à tailler les engrenages:	
	-- cylindriques, quelle que soit la forme de la denture et pesant par machine:	
	--- plus de 10.000 kg .....	6%
	--- 1.000 kg exclus à 10.000 kg inclus .....	22%
	--- 1.000 kg et moins .....	6%
	-- autres machines .....	6%
1641 Q	- machines à scier et à tronçonner .....	22%
1641 R	- autres (machines à lisser, à tourillonner, à graver, à diviser, etc.) .....	22%
	Machines-outils non hydrauliques travaillant par déformation de métal:	
1642 A	- bancs à étirer, machines à rouler, à cintrer, à plier, à planer et autres machines non dénommées ni comprises ailleurs, à former ou déformer, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 25.000 kg .....	6%
	-- 25.000 kg et moins .....	20%
1642 B	- machines à cisailer, à poinçonner, à gruger, à grignoter, à chanfreiner .....	18%
1642 C	- presses mécaniques .....	18%

LISTES DE TORQUAY  
LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE  
PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Machines-outils non hydrauliques travaillant par déformation de métal: (suite)	
1642 D	- machines à forger et à estamper, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 50.000 kg .....	6%
	-- 50.000 kg et moins .....	18%
1642 E	- machines à tréfiler, à dresser, à cambrer le fil, à fabriquer les ressorts, à tisser les grillages et toiles métalliques, machines de câblerie et autres machines pour le travail des métaux, d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 10.000 kg .....	6%
	-- 10.000 kg et moins .....	18%
1642 F	- autres machines pour le travail des métaux (machines à rétreindre, à agraffer, à river, à sertir, machines multiples pour la fabrication des emballages métalliques, etc.), d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 5.000 kg .....	6%
	-- 5.000 kg et moins .....	18%
1643	Machines-outils hydrauliques travaillant par déformation de métal .....	18%
	Machines-outils pour le travail de la pierre, du verre et de la céramique:	
1644 A	- machines à scier (par fil hélicoïdal, scies et scioteuses) .....	25%
1644 B	- machines à moulurer, à tourner, à percer, à polir .....	
		Droits des machines-outils correspondantes pour le travail du bois (No 1645 B à H)
1644 C	- autres	25%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Machines-outils pour la travail du bois, des matières plastiques, de l'ébonite et des autres matières dures:	
1645 A	- machines à scier (à scie à ruban, à scie alternative, à scie circulaire, etc.) .....	22%
1645 B	- machines à raboter et à dégauchir .....	22%
1645 C	- machines à profiler, à moulurer, à bouveter, à rainer; toupies .....	18%
1645 D	- machines à mortaiser et à percer .....	18%
1645 E	- tours .....	18%
1645 F	- machines à poncer, à polir, à meuler .....	18%
1645 G	- dérouleuses et trancheuses .....	18%
1645 H	- autres (machines à reproduire, à clouer, à assembler, à agraffer, à fendre, à coller, etc.) .....	18%
	Accessoires, parties et pièces détachées de machines-outils:	
1646 A	- accessoires porte-pièces et porte-outils: -- mandrins et plateaux (y compris les mors de serrage, mais à l'exclusion des mandrins et plateaux magnétiques)..... -- autres (étaux de machines, pointes fixes et tournantes, pinces de serrage, diviseurs de machines à fraiser, douilles et manchons porte-outils, porte-molettes, porte-meules, tourelles porte-outils, filières à déclenchement automatique, etc.) pour toutes machines et outillage à main .....	14%
1646 B	- dispositifs spéciaux se montant sur machines (appareils pour aléser, fraiser, mortaiser, rectifier, tarauder, tourner, etc.) .....	14%
1646 C	- autres .....	14%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	Machines-outils électriques portatives (perceuses, meuleuses, rectifieuses, ébarbeuses, ponceuses, lustreuses, visseuses, tirefond-neuses, taraudeuses, cisailles, appareils à roder, marteaux, dudgeonneuses, perforatrices pour mines et carrières, etc.), leurs parties et pièces détachées:	
1647 A	- machines dans lesquelles le moteur et l'outil forment un ensemble inséparable d'un poids maximum de 70 kg .....	20%
1647 B	- machines dans lesquelles le moteur et l'outil sont reliés par une transmission flexible, l'ensemble pesant au maximum 100 kg .....	20%
1647 C	- parties et pièces détachées non électriques, à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils .....	20%
1648 A à C	Outils pneumatiques et machines-outils pneumatiques portatives, leurs parties et pièces détachées .....	15%
1649	Forêts hélicoïdaux, à centrer et autres outils de perçage dont la partie travaillante est:	
	- en acier .....	15%
	- en carbures métalliques ou en alliages coulés ou comprimés de métaux rares sans fer .	20%
1650	Tarands, alésours, filières autres que d'étirage, y compris les coussinets de filières, peignes à fileter et autres outils de taraudage, d'alésage et de filetage, à profil rectifié ou non, dont la partie travaillante est:	
	- en acier .....	15%
	- en carbures métalliques ou en alliages coulés ou comprimés de métaux rares sans fer .....	20%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1651	Fraises en une pièce ou à éléments rapportés, broches à mandriner, couteaux à tailler les engrenages et autres outils de fraisage, de mandrinage et de taillage, y compris les corps ou les éléments présentés isolément, à profil rectifié ou non, dont la partie travaillante est:	
	- en acier .....	15%
	- en carbures métalliques ou en alliages coulés ou compressés de métaux rares sans fer .....	20%
1652	Outils de tournage et analogues, monoblocs ou à mise rapportée (y compris les barreaux traités rectifiés de moins de 50 cm de longueur) dont la partie travaillante est:	
	- en acier .....	15%
	- en carbures métalliques ou en alliages coulés ou compressés de métaux rares sans fer .....	20%
1653	Filières d'étirage:	
	- entièrement en acier .....	15%
	- à noyau en carbures métalliques ou en alliages coulés ou compressés de métaux rares sans fer .....	20%
1654 A	Lames de scies (y compris les ébauches):	
	- scies circulaires:	
	-- à dents ou à segments rapportés (scies complètes et segments ou dents et montures présentés isolément) .....	15%
	-- autres:	
	--- pour le travail du bois .....	20%
	--- pour le travail des métaux et autres matières (y compris les fraises-scies) .....	25%
1654 B	- scies à ruban:	
	-- pour le travail du bois .....	15%
	-- pour le travail des métaux et autres matières .....	25%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1654 C	Lames de scies (y compris les ébauches): (suite) - scies droites (y compris les lames de scies à main) .....	15%
1655 A	Couteaux et lames pour machines et outillages à main: - couteaux circulaires .....	10%
1655 B	- autres .....	18%
1656	Autres outils pour machines et outillages à main, non dénommés ni compris ailleurs: - en acier .....	18%
	- en carbures métalliques ou en alliages coulés ou compressés de métaux rares sans fer .....	20%
1657 A et B	Matériel de soudage, de chauffage, d'oxycoupage et de trempe superficielle, aux gaz .....	22%
1658 A à C	Appareils et instruments de pesage non automatiques, à poids ou à curseur .....	20%
1659 A à C	Appareils et instruments de pesage automatiques et semi-automatiques .....	20%
1660 A à C	Appareils et instruments de pesage spéciaux .....	20%
1661	Accessoires et pièces détachées d'appareils et d'instruments de pesage (à l'exception des poids): - en métaux: -- en fonte, en fer ou en acier non inoxydable .	10%
	-- autres .....	20%
	- en autres matières .....	Droit des ouvrages non dénommés de la matière constitutive

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1662 A	Machines à écrire et similaires: - machines à écrire proprement dites: -- non comptables: --- machines portatives et machines pesant sens coffret 6,500 kg et moins ..... --- autres ..... -- comptables (comportant des totalisateurs) ....	25% 22% 17%
1662 B	- autres machines (à cryptographier, à écrire la musique, à écrire pour aveugles, à sténographier ou sténotyper, à authentifier les chèques, à écrire à navettes interchangeables, etc.) .....	15%
1663 A et B	Machines à additionner et à calculer .....	9%
1664 A et B	Caisses enregistreuses et appareils similaires comportant un système de totalisation .....	10%
1665 A à E	Machines à statistique à cartes perforées, de tous systèmes .....	22%
1666	Duplicateurs et appareils similaires .....	20%
1667	Machines à imprimer les adresses, rotatives ou non .....	22%
1668	Machines à estamper les plaques d'adresses, à main, à pédales ou électriques .....	22%
1669 A et B	Autres machines et appareils de bureau .....	22%
1670 A	Pièces détachées et accessoires pour machines et appareils de bureau: - bâtis et supports .....	15%
1670 B	- coffrets en toutes matières .....	15%
1670 C	- chariots pour machines à écrire, à calculer ou comptables .....	15%
1670 D	- touches et claviers .....	15%
1670 E	- caractères .....	15%
1670 F	- bobines pour rubans encrés ou imprégnés .....	15%
1670 G	- totalisateurs .....	15%
1670 H	- clichés-adresses .....	25%
1670 I	- autres pièces détachées .....	15%

LISTES DE TORQUAY  
 LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE  
 PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1700 A et B	Générateurs et moteurs électriques, convertisseurs rotatifs .....	20%
1701	Parties et pièces détachées de générateurs de moteurs et de convertisseurs rotatifs .....	19%
	Transformateurs:	
1702 A	- transformateurs de mesure .....	20%
1702 B	- transformateurs pour appareillages d'électricité médicale .....	18%
1702 C	- transformateurs de soudure .....	20%
1702 D	- autres transformateurs et bobines de réaction d'un poids unitaire de:	
	-- plus de 500 gr .....	20%
	-- 500 gr et moins .....	19%
	Convertisseurs statiques:	
1703 A	- mutateurs à cuves métalliques, avec ou sans leur pompe à vide .....	20%
1703 B	- redresseurs .....	18%
1704	Parties et pièces détachées de transformateurs et de convertisseurs statiques .....	19%
	Appareils électromagnétiques non dénommés ni compris ailleurs:	
1705 A	- plateaux et mandrins magnétiques .....	16%
1705 B	- électro-aimants pour appareils de levage et freins électromagnétiques .....	25%
1705 C	- freins électromagnétiques .....	16%
1705 D	- autres (embrayages magnétiques, etc.) .....	16%
1766 A et B	Appareils d'allumage électrique pour moteurs ...	25%
	Accessoires, parties et pièces détachées d'appareils d'allumage:	
1767 A	- bougies (d'allumage, de chauffage, etc.), leurs parties et pièces détachées .....	25%
1767 B	- rupteurs et parties de rupteurs .....	20%
1767 C	- autres .....	20%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1797	Voitures automobiles pour le transport des personnes .....	30%
	Voitures automobiles pour le transport des marchandises:	
1798 A	- camions .....	30%
1798 B	- tracteurs .....	15%
1801 A et B	Carrosseries complètes de voitures automobiles, garnies ou non .....	25%
1802 A à C	Parties de carrosseries de voitures automobiles .....	25%
1803	Châssis complets (avec moteur) de voitures automobiles, avec ou sans pneumatiques, avec ou sans dispositifs de carburation, avec ou sans équipements électriques, avec ou sans capots, ailes, marchepieds, planches de bord, volants de direction .....	30%
	Parties et pièces détachées de châssis de voitures automobiles:	
1804 A	- cadres sur roues, avec ou sans dispositifs de freinage .....	25%
1804 B	- cadres nus .....	25%
1804 C	- organes de transmission .....	25%
1804 D	- organes de suspension: -- amortisseurs (à friction, hydrauliques, pneumatiques, etc.) .....	25%
	-- autres .....	25%
1804 E	- organes de direction (directions, boîtiers de direction, volants, servo-directions, etc.) .....	25%
1804 F	- organes de freinage (commandes, servo-freins, ralentisseurs à gaz d'échappement ou électromagnétiques, tambours, plateaux, segments garnis ou non, etc.) .....	25%
1804 G	- pots d'échappement (silencieux) et appareils de chauffage par les gaz .....	25%
1804 H	- radiateurs et leurs parties, y compris les appareils de chauffage par l'eau du radiateur .....	25%

LISTES DE TORQUAY

LISTE LI - REPUBLIQUE MALGACHE

PREMIERE PARTIE - (suite)

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
1804 I	Parties et pièces détachées de châssis de voitures automobiles: (suite) - équipement de châssis (capots, ailes, marchepieds, pare-choc, planches de bord nues, etc.) .....	25%
1828	Aérodynes (avions, hydravions, hélicoptères, planeurs, etc.), avec ou sans moteurs, d'un poids à vide de: - plus de 1.500 kg .....	10%
	- 1.500 kg et moins .....	10%
	Groupes et éléments d'aérodynes:	
1829 A	- voilures et empennages .....	10%
1829 B	- fuselages et fuseaux .....	10%
1829 C	- trains d'atterrissage, avec ou sans organes de commande et d'amortissage, béquilles et roulettes de queue, et leurs pièces détachées ...	10%
1829 D	- roues avec ou sans pneumatiques .....	10%
1829 E	- flotteurs et ballonnets .....	10%
1829 F	- groupes moteurs équipés, avec ou sans moteurs ou hélices .....	droit des moteurs d'aviation (No 1529)
1829 G	- hélices, leurs parties et pièces détachées (pales, moyeux, etc.) .....	10%
1829 H	- réservoirs et nourrices avec ou sans protection .....	10%
1829 I	- radiateurs de liquide ou d'huile, avec ou sans leurs organes de commande .....	10%
1829 J	- autres .....	10%
<u>DEUXIEME PARTIE</u>		
Tarif préférentiel		
Néant		